RAPPORT ANNUEL

2018

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des DECHETS ménagers et assimilés

SMICTOM NORD AVEYRON

Sommaire

1 - Présentation Générale

2 - Indicateurs techniques

3 - Indicateurs Financiers

4 – Conclusion et Perspectives

Ce rapport est rédigé conformément aux obligations mentionnées à l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ce texte de loi fait obligation au maire ou au président d'EPCI de présenter au conseil municipal ou à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de collecte et de traitement des ordures ménagères. Le présent rapport est à soumettre aux assemblées délibérantes des collectivités adhérentes au SMICTOM NORD AVEYRON.

1 - Présentation Générale

Le SMICTOM NORD AVEYRON a été créé le 1 er janvier 2017 pour assurer dans le respect des dispositions légales ou règlementaires en vigueur, la collecte, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de ses membres.
Au 1er janvier 2017, les membres du SMICTOM NORD AVEYRON sont :
La communauté des communes Comtal Lot et Truyère,
La communauté de communes Aubrac, Carladez et Viadène.

29 444 Habitants

42 communes

23 habitants / km2
(de 10.50 à 108.04 hab / km2)

Compétences

- Définition de la politique de collecte et de traitement des déchets ménagers sur son territoire,
- Mise en œuvre d'une action coordonnée concernant les activités de collecte sur son territoire,
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Création et gestion de tout équipement nécessaire à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Gestion des déchetteries,
- Organisation de la communication sur la collecte et le traitement des déchets.

Le SMICTOM NORD AVEYRON a délégué la gestion des équipements de valorisation et d'élimination des déchets ménagers au SYDOM AVEYRON (Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron). La compétence du SYDOM AVEYRON englobe les opérations suivantes :

- Le regroupement, le transfert et le transport des déchets ménagers avant leur envoi vers les sites de traitement,
- La valorisation, le recyclage et l'élimination.

Gouvernance et fonctionnement du SMICTOM

Le SMICTOM NORD AVEYRON est présidé par Elodie GARDES, Maire de la commune de Lassouts. Elle est entourée de 5 vice-présidents formant le bureau du SMICTOM NORD AVEYRON. Le comité syndical est composé de 24 délégués titulaires et 24 délégués suppléants élus au sein des 42 communes composant le SMICTOM NORD AVEYRON.

Les élus :

PRESIDENTE
Elodie GARDES

1er Vice-Présidente
Geneviève GASQ BARES

2ème Vice-Président
Nicolas BESSIERE

3ème Vice-Président
Paul MESTRE

4ème Vice-Président
Bernard BOURSINHAC

5ème Vice-Président
Christian CAGNAC

VALADIER Jean
RAYMOND André
BORIE Jean-Claude
CESTRIERES Gilbert
ALAZARD Gérard
CAYLA Didier
CAYZAC Raymond
DELMAS René
GAMEL Fabien
ALBESPY Jean-François
LAFON Francine
LALLE Jean-Michel
BESSAOU Magali
RAMES Jean-Louis
ANGLARS Jean-Claude
TURLAN Jean-Paul
BRIEU Yolande
ESCALIE Georges

Le Personnel :

Direction Administrative
1 poste

- Pôle Comptabilité — 1 poste
- Pôle Ressources Humaines — 1 poste
- Pôle Accueil – Communication — 1 poste

Direction Technique
1 poste

- Chef d'équipe Secteur SUD
- Chef d'équipe Secteur NORD

2 postes

- Opérateur de maintenance véhicule — 1 poste
- Référents — 5 postes
- Interlocuteur Opérationnel Déchetterie — 1 poste
- Agents Techniques — 26 postes

2 - Indicateurs techniques

Organisation et équipements

Le matériel roulant :

10 Camions Benne Ordures Ménagères

2 camions Polybenne

1 camion grue

1 remorque déchetterie mobile

7 véhicules de service *

1 fourgon atelier *

3 tractopelles, **1** pelle à pneus

1 petite remorque*

*Acquisition en 2018 : 1 remorque dechetterie mobile (116 925 €HT subventionné à 50%) + fourgon atelier (15 000 €TTC d'Investissement) + 1 véhicule de service (3 000 €TTC) + 1 petite remorque (3 715.99 €TTC)

Matériel commandé en 2018 pour livraison en 2019 : Camion grue polybenne (199 000 €HT) + remorque porte caisson (24 100 €HT) + caissons (15 370 €HT) + 1 véhicule de service (7 000 €TTC)

Les Schémas de collecte :

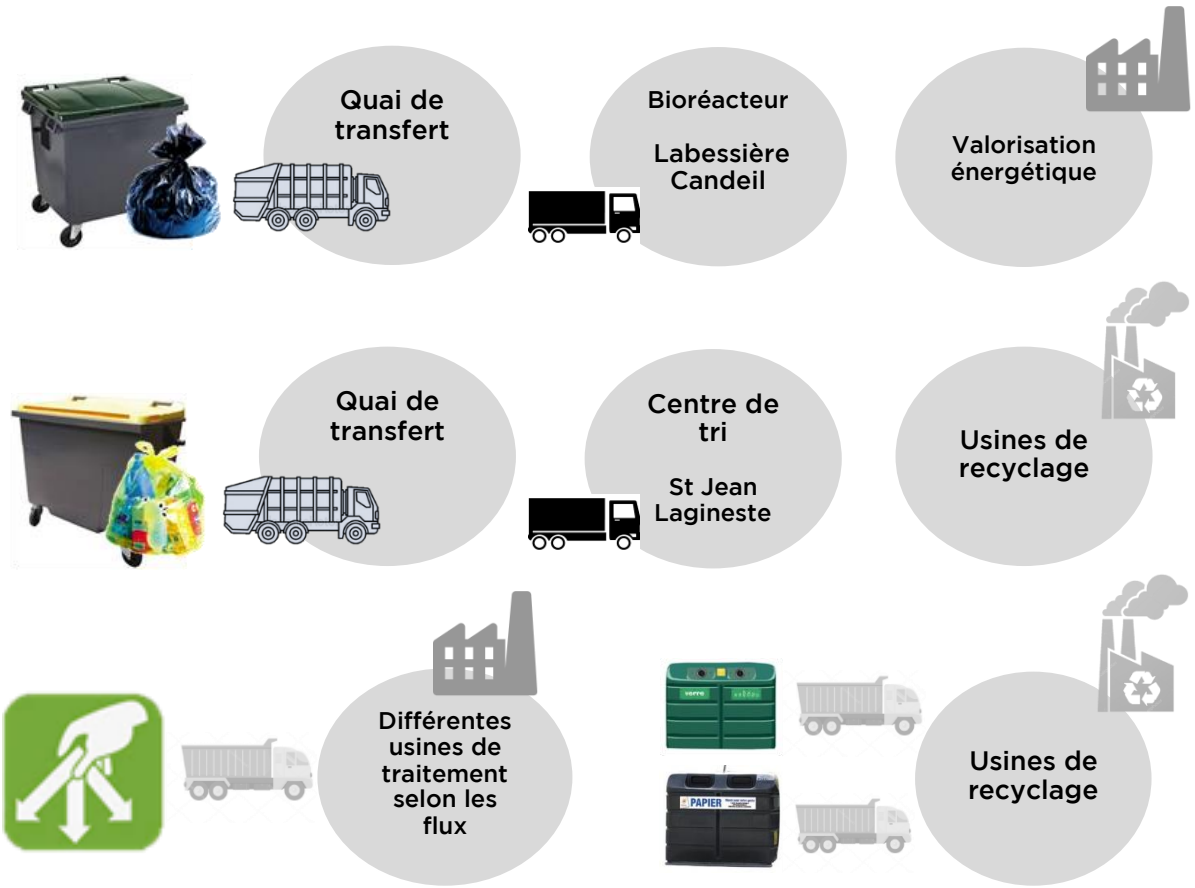

Les collectes :

EMBALLAGES RECYCLABLES

Collectés par zone :
1 fois par semaine
1 fois tous les 15 jours
1 fois toutes les 3 semaines

ORDURES MÉNAGÈRES

Collectés par zone :
2 à 3 fois par semaine
1 fois par semaine

6 000 Conteneurs

VERRE

271
Colonnes

Collectés à la demande

PAPIER

80
Colonnes

Collectés à la demande

Emballages recyclables : Le tri sélectif collecté par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) est amené soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève - Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbles à Espalion. L'ensemble des tonnages est ensuite transporté au centre de tri situé à St Jean Lagineste dans le Lot. Cette dernière prestation est assurée par le SYDOM via un marché public.
Le prix du tri sélectif appliqué par le SYDOM au SMICTOM NORD AVEYRON en 2018 est ainsi décomposé :
Transport du quai de transfert au Centre de Tri (17.60€HT/tonne) + Tarification incitative (38€HT/tonne) soit 61.16 € TTC / tonne

Ordures Ménagères : Les ordures ménagères collectées par les services du SMICTOM NORD AVEYRON (en régie) sont amenées soit au quai de transfert situé à Ste Geneviève - Argences en Aubrac soit au quai de transfert situé à la Zone des Glèbles à Espalion. L'ensemble des tonnages est ensuite transporté au Bioréacteur de La Bessière Candeil situé dans le Tarn. Cette dernière prestation est assurée par le SYDOM via un marché public.
Le prix des ordures ménagères appliqué par le SYDOM au SMICTOM NORD AVEYRON en 2018 est ainsi décomposé :
Transport du quai de transfert au Bioréacteur (45.20€HT/tonne) + Traitement au Bioréacteur (63.35€HT/tonne) + TGAP (16.00€HT/tonne) soit 137.01 € TTC / tonne

Points d'Apport Volontaire PAPIER et VERRE :
La zone de collecte en régie s'étend aux secteurs suivants : secteur Entraygues, secteur Olt et Viadène et secteur d'Espalion.
La collecte sur l'autre partie du territoire est assurée via une prestation de service.
Concernant la collecte du papier, celle-ci est également assurée pour partie en régie par nos services et est directement apportée au quai de transit pour que nos tonnages soient comptabilisés en « tri sélectif » dans le calcul de nos performances. La collecte sur l'autre partie du territoire est assurée via une prestation de service.

MODIFICATION SUR LA COLLECTE EN 2018/2017 :

- **Secteur Olt et Viadène =** Collecte de tri supplémentaire (une collecte tous les 15 jours au lieu d'une collecte toutes les 3 semaines)
- **Secteur Carladez =** Réorganisation des tournées pour collecter l'ensemble du secteur avec un seul camion au lieu de deux
- **Secteur Laguiole** = Modification de la collecte : Équipage réduit à 2 = 1 chauffeur + 1 Rippeur (au lieu de 2)
- **Laguiole** (bourg) = Suppression de la collecte en Porte à Porte
- **Argences en Aubrac (Ste Geneviève / Orlhaguet / Rives) =** Modification de la collecte / Suppression de la collecte en Porte à Porte
- **Campuac (commune) =** Réorganisation de la collecte et regroupement de conteneurs
- **Territoire du SMICTOM NORD AVEYRON** = Regroupement de conteneurs + densification du nombre de conteneurs pour la collecte sélective

Ces actions d'optimisation ont permis, notamment par le redéploiement des équipes,

- de développer le travail en régie : en créant un poste de Mécanicien ; en créant un service interne d'entretien Espaces Verts et bâtiments,
- d'étendre la collecte du Verre et du Papier par nos services sur le secteur d'Espalion,
- d'organiser plus de campagnes de déchetterie mobile (20 communes au lieu de 7 communes),
- de déployer plus de créneaux d'ouverture pour la collecte des plastiques agricoles,
- et d'organiser la campagne obligatoire de nettoyage des conteneurs.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA COLLECTE - PERSPECTIVES POUR 2019 :

Nouvelles tournées dès le 1er janvier 2019 organisées sans tenir compte des anciennes limites de territoire.

Actions qui pourront être mises en œuvre suite à cette optimisation :

- **Continuer l'extension du périmètre de collecte pour la collecte en régie du Verre et du Papier,**
- **Augmenter la fréquence de la collecte sélective pour plusieurs secteurs (ex : passage toutes les semaines sur les bourgs centres + passage deux fois par semaine sur certains points stratégiques)**

En parallèle, le Syndicat prévoit :

- **d'installer des points d'apport volontaire (colonnes aériennes et/ou enterrées),**
- **de poursuivre les regroupements de conteneurs.**

OBJECTIFS :

- Diminution des kilomètres parcourus et des heures en collecte traditionnelle, pour permettre un redéploiement d'équipes pour la collecte des points d'apport volontaire (colonnes aériennes et colonnes enterrées),
- Se conformer à la réglementation,
- Améliorer le service rendu,
- Maitrise budgétaire.

Les Installations

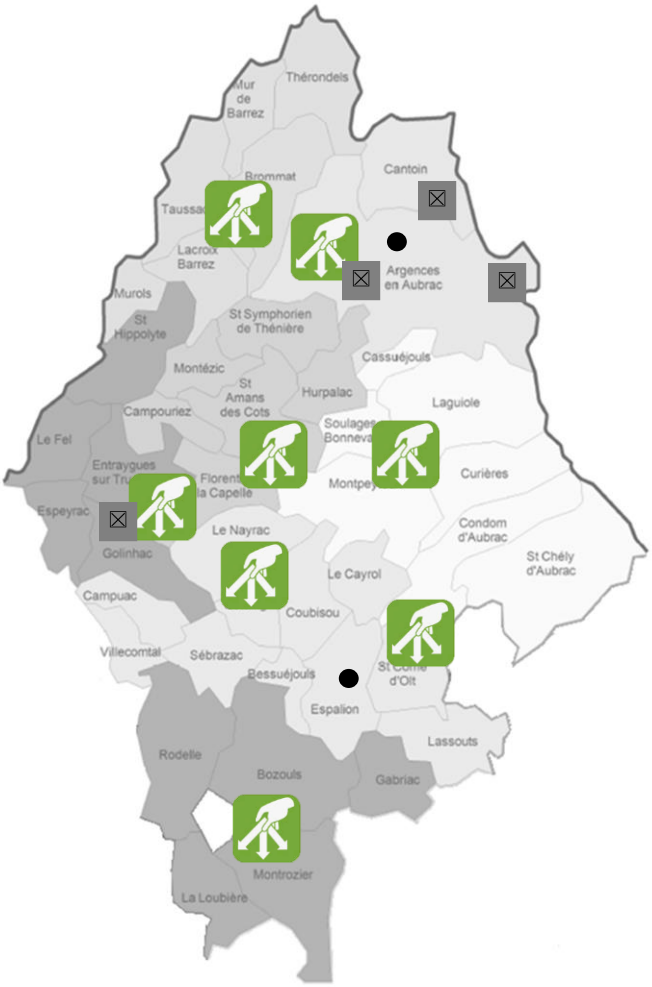

8 Déchetteries
Dont trois aménagées avec une plateforme de dépôt des végétaux

4 Installations de Stockage de Déchets Inertes situées à Lacalm, Cantoin, Golinhac et Ste Geneviève sur Argence

2 Stations de transit
(en gestion technique uniquement)

L'éloignement important des zones de collecte avec les sites de valorisation et/ou traitement a poussé le SYDOM AVEYRON à mettre en place des équipements de proximité dont le but est de regrouper les déchets et d'optimiser leur transport vers les centres de tri ou les installations de stockage.
Le SMICTOM NORD AVEYRON compte deux de ces sites sur son territoire.

Nos déchetteries :

Un marché de prestation global a été conclu à partir du 1er janvier 2018 pour tous les déchets issus des 8 déchetteries du territoire. En fonction du type de déchets collectés et traités, 4 prestataires interviennent sur nos 8 déchetteries (hors prestataires éco-organismes). Les déchets collectés sont ensuite acheminés vers des sites de traitement conformes à la réglementation.

Après une **année 2017,** riche en **investissements** :

- Travaux Accès de la déchetterie de St Côme d'Olt,
- Travaux Mise aux normes de la déchetterie de Soulages,
- Acquisition Locaux DMS et adhésion à l'éco-organismes Eco DDS,
- Acquisition Tractopelles,
- Travaux Plateforme déchets verts à la déchetterie de St Amans des Côts,
- Mise en place de la Gestion informatisée sur les 8 déchetteries,
- Travaux de clôture et vidéosurveillance à la déchetterie de Curlande

En 2018 : plusieurs nouveautés :

- ✓ Mise en place de la benne ECO MOBILIER sur tous nos sites (hors Soulages Bonneval),
- ✓ Développement du partenariat avec PASSERELLE,
- ✓ Optimisation des rotations de bennes par le tassage par tractopelle,
- ✓ Acquisition de conteneurs maritimes pour la collecte des pneumatiques à compter du 1er janvier 2019,
- ✓ Signature convention avec RODEZ AGGLOMERATION pour l'accès des habitants de Concourès à la déchetterie de Curlande,
- ✓ Signature convention pour l'accès des services techniques en déchetterie

TRAVAUX ENGAGÉS EN 2018 SUR NOS INSTALLATIONS :

- Déchetterie de Taussac = Fin des travaux de la plateforme déchets verts + accès,
- Site de Curlande = Aménagements de la déchetterie + Mise à niveau réglementaire : Réalisation de la mission d'avant-projet + Études Géotechniques - Travail sur la mission PROJET en cours,
- Site d'Argences en Aubrac = Mise à niveau de l'ISDI et aménagements de plateformes de déchets verts et inertes : Réalisation de la mission d'avant-projet + Études Géotechniques - Travail sur la mission PROJET en cours,
- Cantoin = Dépôt en Préfecture du dossier de demande d'enregistrement Installation de stockage de déchets inertes sur la commune de Cantoin : instruction en cours.
- Suivi post exploitation des sites suivants : ancienne décharge d'Espalion / Ancien incinérateur St Côme d'Olt / Ancienne Décharge Taussac.

ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION des DECHETTERIES / PERSPECTIVES POUR 2019 :

Un règlement intérieur commun applicable au 1er janvier 2019 avec la mise en œuvre de nouveaux horaires.

OBJECTIFS :

- Adapter les plages d'ouverture à la fréquentation et aux tonnages entrants,
- Réglementer l'accès aux professionnels (mise en place d'une tarification),
- Se conformer à la réglementation,
- Proposer des consignes communes à tous les usagers,
- Et améliorer le service en proposant notamment l'autorisation de déposer les bouteilles de gaz et les pneumatiques.

Flux et Tonnages

16 769.49 TONNES, c'est la QUANTITÉ TOTALE de DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS collectés 2018, soit **570 kg/hab**

7 153.22 tonnes
242.94 kg/hab/an

Aveyron: 231.9 kg/hab/an (2018)

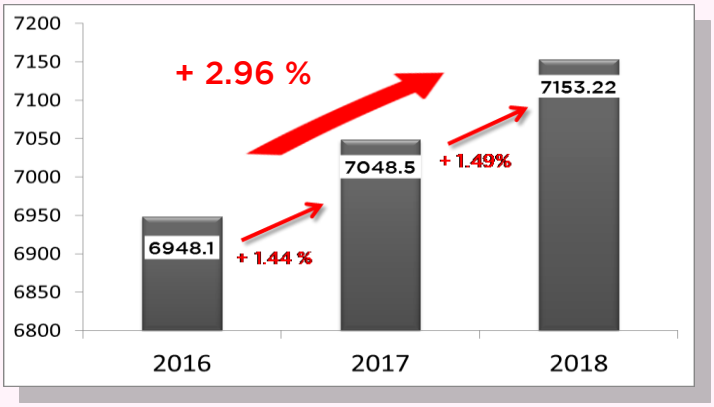

Les quantités d'ordures ménagères continuent de progresser... Les actions de sensibilisation devront être poursuivies régulièrement pour inverser cette tendance....
Le ratio par habitant est au-dessus de la moyenne départementale. À noter que la variation départementale entre 2018 et 2017 de + 2.82 % est supérieure à celle du syndicat à 1.49%.

1394.58 tonnes
47.36 kg/hab/an

246.38 tonnes
8.37 kg/hab/an

Soit 55.73 kg / hab / an

Aveyron : 55.60 kg/hab/an (2018)

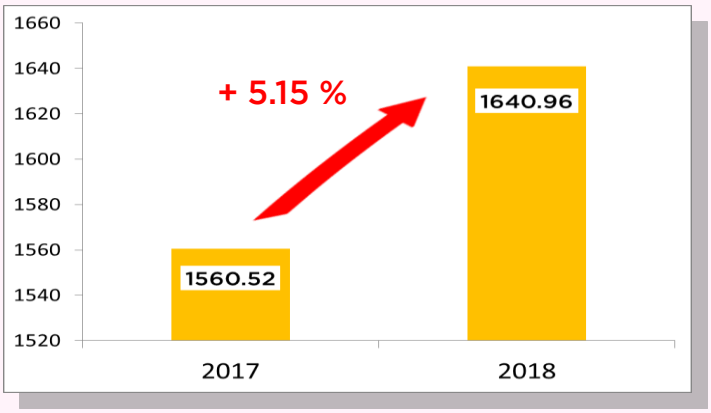

Les quantités des déchets issus de la collecte sélective progressent. Nos performances de collecte sont similaires à la moyenne départementale aveyronnaise.
Le taux de refus de 15.50 % est stable par rapport à 2017. La moyenne départementale est de 17.60%. On collecte plus, sans augmenter le taux de refus.

6 889.71 tonnes

Fréquentation = 62 384

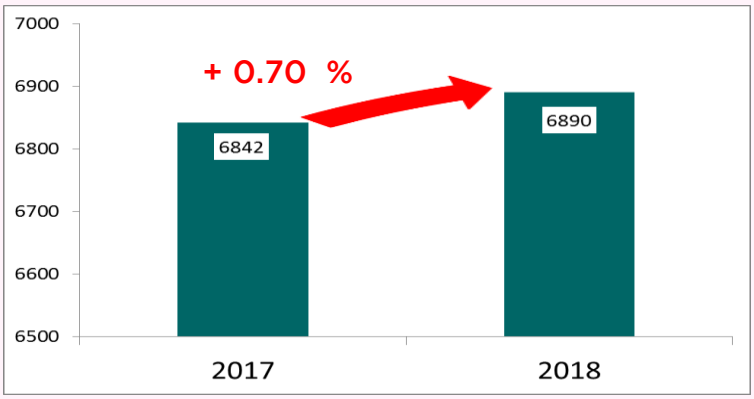

La quantité globale de déchets collectés en déchetterie augmente. La fréquentation de l'ensemble des sites est de 62 384 passages. Ce premier état servira de base pour les années futures.

1085.60 tonnes

36.87 kg/hab/an

Aveyron : 31.90 kg/hab/an (2018)

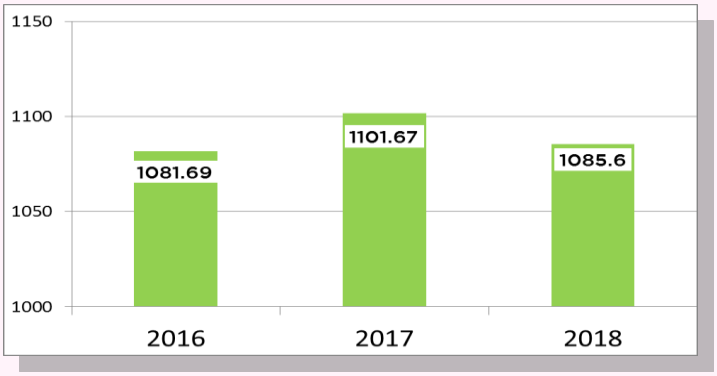

Malgré une performance de collecte supérieure au ratio départemental, les quantités de verre collectées stagnent depuis 2016 et tendent à diminuer faiblement sur cette année 2018... Des actions devront être menées pour « revitaliser » cette collecte.

Sensibilisation et Prévention

Informer, Sensibiliser, Convaincre, Inciter, Responsabiliser, Mobiliser… en communication « déchets » les enjeux sont multiples et les cibles très différentes.
Cette communication est essentielle pour assurer la lisibilité et l'efficacité de l'action du SMICTOM NORD AVEYRON.

De nombreuses actions de sensibilisation ont été réalisées en cette année 2018.
Plusieurs cibles identifiées :

- Sensibilisation « Grand Public »
- Sensibilisation « Jeune Public »
- Sensibilisation « Public Relai »
- Sensibilisation « Public Professionnel »
- Sensibilisation « Collectivités »
- Sensibilisation « Hébergements Touristiques »

La sensibilisation au Grand Public :

À l'ensemble du territoire :

Guide de l'usager 2018 : Avril 2018

Distribué aux mairies lors de la remise des sacs poubelles = 20 000 exemplaires

Objectifs : sensibiliser aux gestes du tri, promouvoir le compostage individuel, communiquer sur la réduction des déchets

Guide de l'usager 2019 : Décembre 2018

distribué par voie postale à l'ensemble des foyers du territoire

Objectifs :

Présenter le SMICTOM NORD AVEYRON, présenter les 8 déchetteries, les nouveaux horaires et les consignes de dépôt, sensibiliser aux gestes du tri, promouvoir le compostage individuel, communiquer sur la réduction des déchets, présenter les nouveaux jours de collecte par commune + positionnement des points d'apport volontaire (verre et papier).

Déchetterie : Réalisation de courrier et flyer :

Distribution tout le long de l'année lors de la remise des badges d'accès en déchetterie

1416 c'est le nombre de **BADGES** créés en **2018**

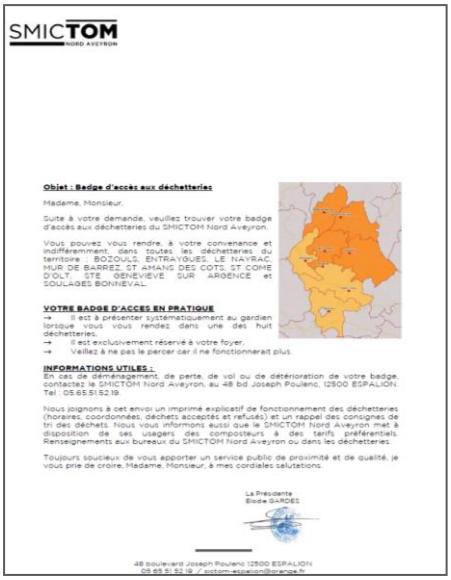

SMICTOM NORD AVEYRON

Objet : Badge d'accès aux déchetteries

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, veuillez trouver votre badge d'accès aux déchetteries du SMICTOM Nord Aveyron.

Vous pouvez vous rendre, à votre convenance et indifféremment, dans toutes les déchetteries du territoire : BOZOULS, ENTRAYGUES, LE NAYRAC, MUR DE BARREZ, ST AMANS DES COTS, ST COME D'OLT, STE GENEVIEVE SUR ARGENCE et SOULAGES BONNEVAL.

VOTRE BADGE D'ACCES EN PRATIQUE

→ Il est à présenter systématiquement au gardien lorsque vous vous rendez dans une des huit déchetteries.
→ Il est exclusivement réservé à votre foyer.
→ Veillez à ne pas le percer car il ne fonctionnerait plus.

INFORMATIONS UTILES :

En cas de déménagement, de perte, de vol ou de détérioration de votre badge, contactez le SMICTOM Nord Aveyron, au 48 bd Joseph Poulenc, 12500 ESPALION. Tel : 05.65.51.52.19.

Nous joignons à cet envoi un imprimé explicatif de fonctionnement des déchetteries (horaires, coordonnées, déchets acceptés et refusés) et un rappel des consignes de tri des déchets. Nous vous informons aussi que le SMICTOM Nord Aveyron met à disposition de ses usagers des composteurs à des tarifs préférentiels. Renseignements aux bureaux du SMICTOM Nord Aveyron ou dans les déchetteries.

Toujours soucieux de vous apporter un service public de proximité et de qualité, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes cordiales salutations.

La Présidente
Elodie GARDES

48 boulevard Joseph Poulenc 12500 ESPALION
05 65 51 52 19 / sictom-espalion@orange.fr

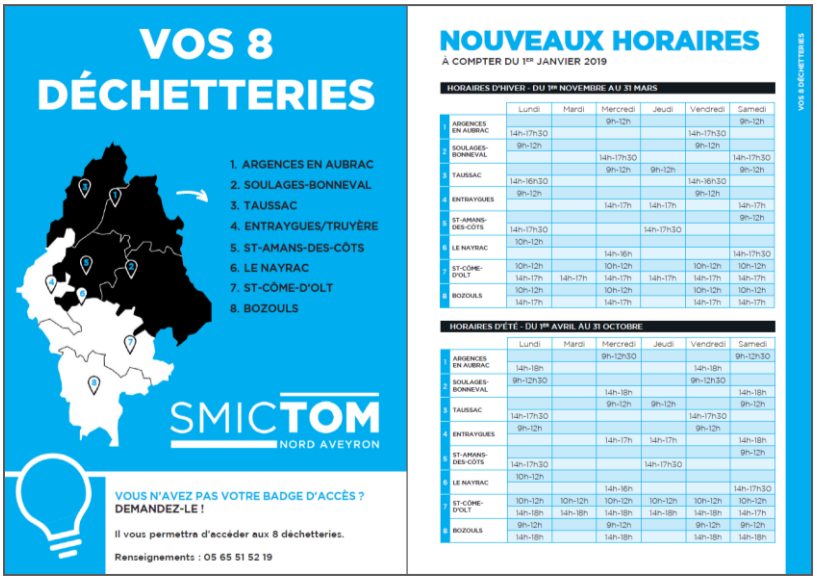

Objectifs : présenter les 8 déchetteries, les nouveaux horaires et les consignes de dépôt

Déchetterie : Réalisation flyer détaillé:

Distribution tout le long de l'année sur site par les gardiens

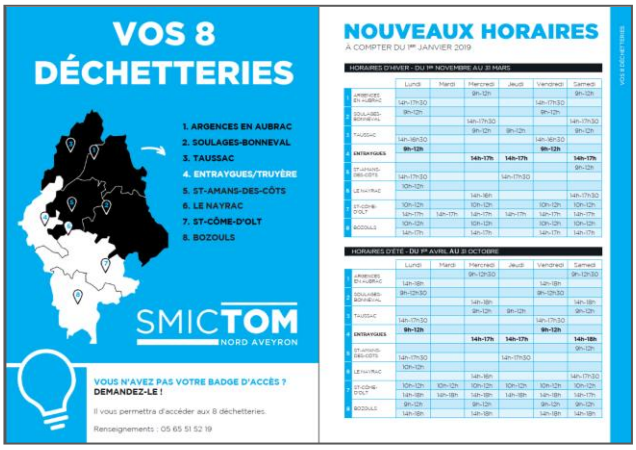

Objectifs : présenter les 8 déchetteries, les nouveaux horaires et les consignes de dépôt

Déchetterie : Réalisation d'affiche sur le compostage :

Distribution de composteur tout le long de l'année sur site par les gardiens après démarches administratives et paiement effectués en amont.

Objectifs :
Promouvoir le compostage individuel et la réduction des déchets

185 c'est le nombre de **COMPOSTEURS** vendus en **2018**

Compostage individuel : Animation d'un stand lors de la journée « Soupe Anti Gaspi » organisée à Espalion - 13 octobre 2018

Objectifs :

Promouvoir le compostage individuel et la réduction des déchets

Communication ponctuelle localisée :

Réalisation de document pour Modification de collecte :

Distribution à l'ensemble des usagers concernés par voie postale

Laguiole (574 foyers) – Juin 2018

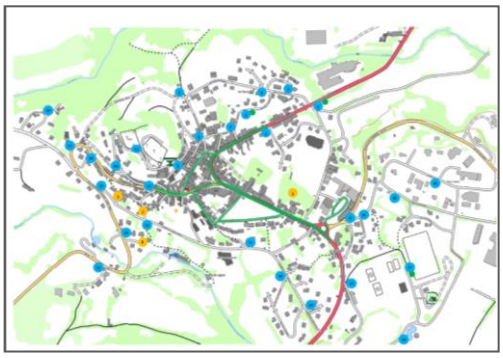

Argences en Aubrac (750 foyers) - décembre 2018

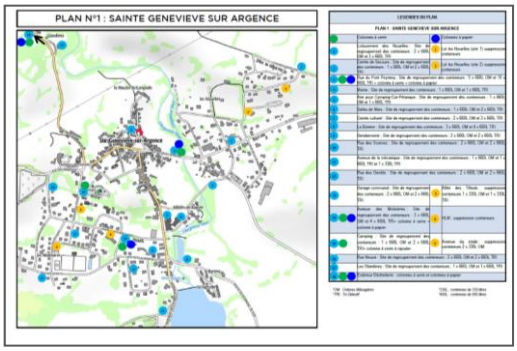

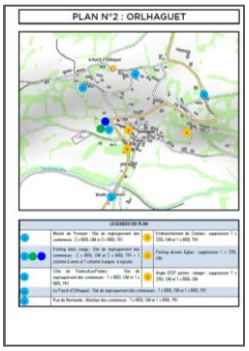

Objectifs : INFORMER sur la modification et sensibiliser aux gestes du tri, promouvoir le compostage individuel, communiquer sur la réduction des déchets

Réalisation d'affiches : problème ou modification de collecte ou incivilités : tout le long de l'année

Sur tout le territoire

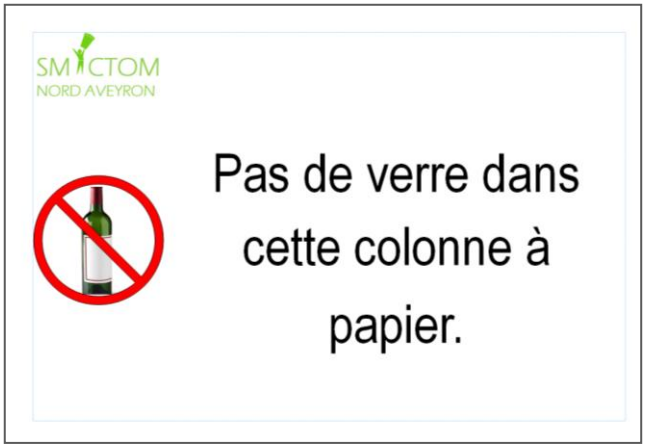

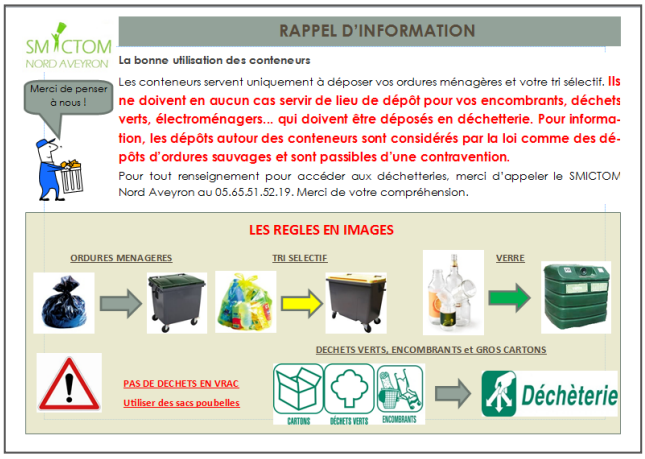

Objectifs : INFORMER, RESPONSABILISER et sensibiliser aux gestes du tri

« Porte à Porte » + réalisation Flyer + Courrier : problème ou modification de collecte ou incivilités :

Sur tout le territoire

Objectifs : INFORMER, RESPONSABILISER et sensibiliser aux gestes du tri

Réalisation d'autocollants : Tout le long de l'année

Sur tout le territoire – Mis par les agents au moment de la collecte

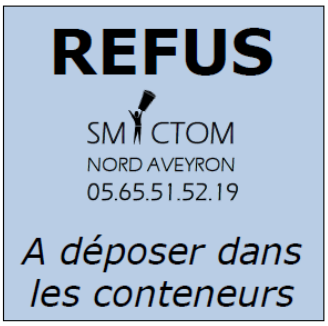

Objectifs : INFORMER, RESPONSABILISER et sensibiliser aux gestes du tri

Communiqué de Presse : Tout le long de l'année

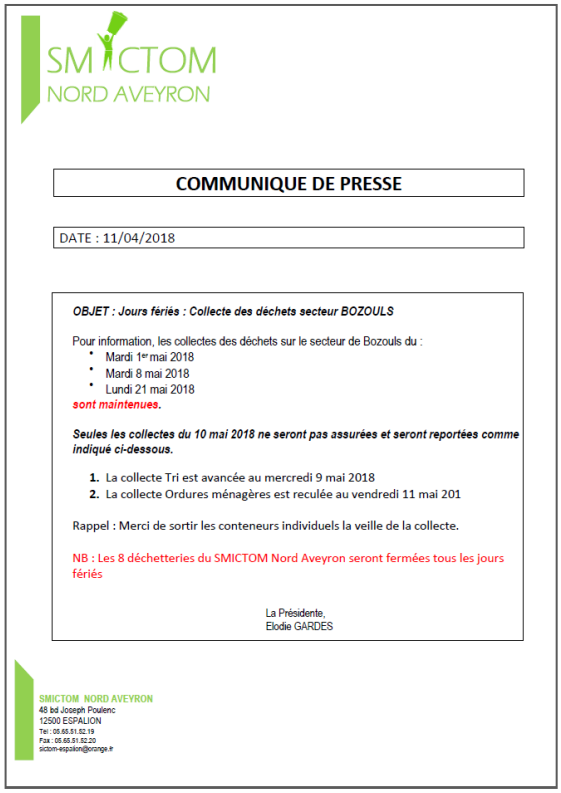

SMICTOM
NORD AVEYRON

COMMUNIQUE DE PRESSE

DATE : 11/04/2018

OBJET : Jours fériés : Collecte des déchets secteur BOZOULS

Pour information, les collectes des déchets sur le secteur de Bozouls du :

- Mardi 1er mai 2018
- Mardi 8 mai 2018
- Lundi 21 mai 2018

sont maintenues.

Seules les collectes du 10 mai 2018 ne seront pas assurées et seront reportées comme indiqué ci-dessous.

1. La collecte Tri est avancée au mercredi 9 mai 2018
2. La collecte Ordures ménagères est reculée au vendredi 11 mai 201

Rappel : Merci de sortir les conteneurs individuels la veille de la collecte.

NB : Les 8 déchetteries du SMICTOM Nord Aveyron seront fermées tous les jours fériés

La Présidente,
Elodie GARDES

SMICTOM NORD AVEYRON
48 bd Joseph Poulenc
12500 ESPALION
Tel : 05.65.51.52.19
Fax : 05.65.51.52.20
sictom-espalion@orange.fr

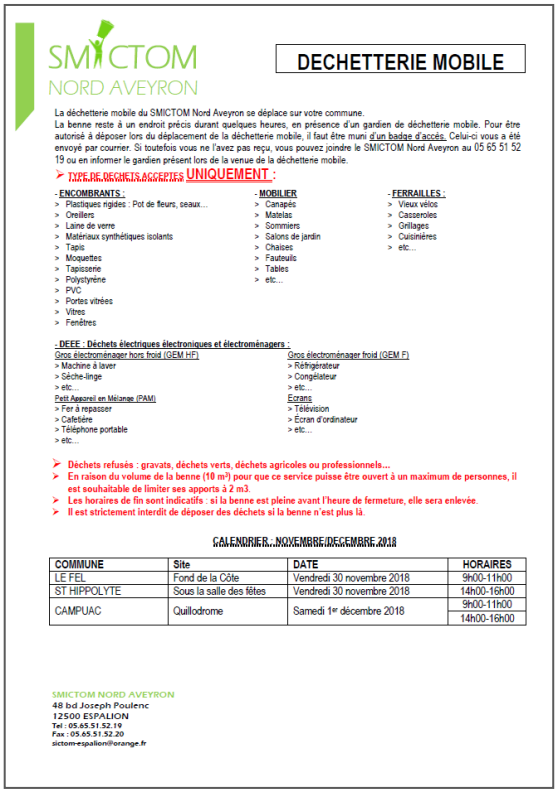

SMICTOM
NORD AVEYRON

DECHETTERIE MOBILE

La déchetterie mobile du SMICTOM Nord Aveyron se déplace sur votre commune.
La benne reste à un endroit précis durant quelques heures, en présence d'un gardien de déchetterie mobile. Pour être autorisé à déposer lors du déplacement de la déchetterie mobile, il faut être muni d'un badge d'accès. Celui-ci vous a été envoyé par courrier. Si toutefois vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez joindre le SMICTOM Nord Aveyron au 05 65 51 52 19 ou en informer le gardien présent lors de la venue de la déchetterie mobile.

➢ TYPE DE DECHETS ACCEPTES UNIQUEMENT :

- ENCOMBRANTS :
> Plastiques rigides : Pot de fleurs, seaux…
> Oreillers
> Laine de verre
> Matériaux synthétiques isolants
> Tapis
> Moquettes
> Tapisserie
> Polystyrène
> PVC
> Portes vitrées
> Vitres
> Fenêtres

- MOBILIER
> Canapés
> Matelas
> Sommiers
> Salons de jardin
> Chaises
> Fauteuils
> Tables
> etc…

- FERRAILLES :
> Vieux vélos
> Casseroles
> Grillages
> Cuisinières
> etc…

- DEEE : Déchets électriques électroniques et électroménagers :

Gros électroménager hors froid (GEM HF)
> Machine à laver
> Séche-linge
> etc…

Petit Appareil en Mélange (PAM)
> Fer à repasser
> Cafetière
> Téléphone portable
> etc…

Gros électroménager froid (GEM F)
> Réfrigérateur
> Congélateur
> etc…

Ecrans
> Télévision
> Ecran d'ordinateur
> etc…

➢ Déchets refusés : gravats, déchets verts, déchets agricoles ou professionnels…
➢ En raison du volume de la benne (10 m³) pour que ce service puisse être ouvert à un maximum de personnes, il est souhaitable de limiter ses apports à 2 m3.
➢ Les horaires de fin sont indicatifs : si la benne est pleine avant l'heure de fermeture, elle sera enlevée.
➢ Il est strictement interdit de déposer des déchets si la benne n'est plus là.

CALENDRIER : NOVEMBRE/DECEMBRE 2018

COMMUNE	Site	DATE	HORAIRES
LE FEL	Fond de la Côte	Vendredi 30 novembre 2018	9h00-11h00
ST HIPPOLYTE	Sous la salle des fêtes	Vendredi 30 novembre 2018	14h00-16h00
CAMPUAC	Quillodrome	Samedi 1er décembre 2018	9h00-11h00
			14h00-16h00

SMICTOM NORD AVEYRON
48 bd Joseph Poulenc
12500 ESPALION
Tel : 05.65.51.52.19
Fax : 05.65.51.52.20
sictom-espalion@orange.fr

Objectifs : INFORMER sur les collectes, les dates de dechetterie mobile, etc…

La sensibilisation au « Jeune Public » :

En juin de chaque année : Envoi courrier de proposition d'animations scolaires à l'ensemble des écoles du SMICTOM NORD AVEYRON (39 écoles)

Animations scolaires réalisées en 2018 :

École publique de St Côme d'Olt, Ecole publique de Sébrazac, Ecole publique de Taussac, Ecole publique de Lioujas, Ecole publique de Soulages, Ecole publique de Lassouts, Ecole publique d'Estaing, Ecole publique de Laguiole, Ecole publique de Curières, Ecole publique de Bezonnes, Ecole publique de Bozouls, Ecole publique de Montézic :

près de 400 élèves sensibilisés

En complément des animations, le SMICTOM NORD AVEYRON propose aux écoles l'organisation d'une visite au centre de tri de Millau. Le SMICTOM NORD AVEYRON prend à sa charge le déplacement par bus. Le SYDOM AVEYRON aide à hauteur de 1€ le kilomètre.

Sorties au centre de Tri de Millau réalisées en 2018 :

École publique de St Côme d'Olt, Ecole publique d'Estaing, Ecole publique de Bezonnes

Animations réalisées ou en cours en 2019 : Ecole publique du Nayrac, Ecole privée d'Espalion, Ecole privée de St Come d'olt, Ecole publique de Gages, Ecole publique de Gabriac, Ecole publique de Bozouls, Ecole publique de Thérondels, Ecole publique d'Espalion

Remise gratuite de composteurs :

Ecole publique de Taussac,

Ecole publique de Laguiole

La sensibilisation au « Public Relai » :

Réunions d'informations aux ADMR du territoire :

ADMR Espalion-Estaing, ADMR d'Entraygues, ADMR de Bozouls, ADMR de Mur de Barrez, ADMR de St Amans des Cots : **près de 150 salariées sensibilisées**

Objectifs :

- Présentation du syndicat
- Sensibilisation à la gestion et au tri des déchets
- Remise d'un flyer aux participants

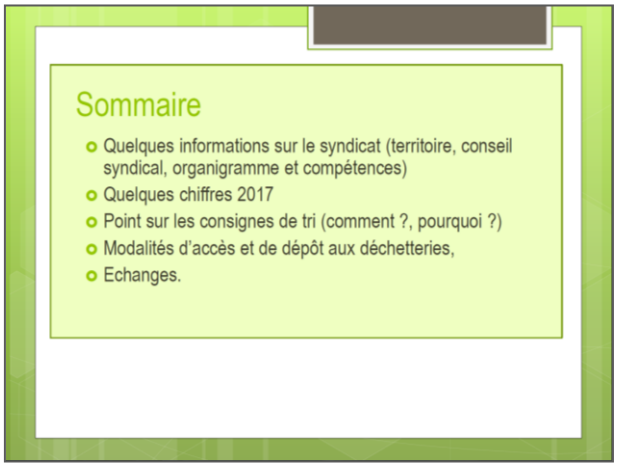

La sensibilisation au « Public Profesionnel » :

Réalisation et envoi des cartes d'accès aux déchetteries pour les professionnels : Courrier d'envoi et règlement intérieur : 1420 badges « professionnels réalisés

Objectifs :

- Doter chaque professionnel d'un badge d'accès,
- Informer des règles d'accès et des nouveaux horaires

ACCÈS AUX DECHETTERIES
DE NOUVELLES REGLES ....
... DE NOUVEAUX HORAIRES
AU 1ER JANVIER 2019

Madame, Monsieur,

Depuis le 1er janvier 2017, le SMICTOM NORD AVEYRON est la structure compétente en matière de « collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers et assimilés » sur le territoire du Nord Aveyron. A ce titre, le SMICTOM NORD AVEYRON :

- Assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Assure la création et la gestion de tout équipement nécessaire à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés,
- Assure la gestion des déchetteries,
- Organise la communication sur la collecte et le traitement des déchets.

Désormais, chaque habitant du SMICTOM NORD AVEYRON peut se rendre, à sa convenance et indifféremment, dans toutes les déchetteries du territoire : Curlande, Entraygues, Le Nayrac, Taussac, St Amans des Côts, St Côme d'Olt, Argences en Aubrac et Soulages Bonneval.
A compter du 1er janvier 2019, en tant que « PROFESSIONNEL » du territoire, votre accès est également possible sur l'ensemble des 8 déchetteries. C'est pourquoi nous avons le plaisir de vous faire parvenir votre badge d'accès. Celui-ci sera à présenter obligatoirement au gardien à chaque dépôt.

Nous joignons à cet envoi, le règlement intérieur des déchetteries. Ce document fixe les règles à respecter sur l'ensemble des sites (nouveaux horaires, déchets acceptés et refusés, quantité à déposer, tarification).

Toujours soucieuse de vous apporter un service public de proximité et de qualité, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à mes salutations distinguées.

La Présidente
Elodie GARDES

SMICTOM NORD AVEYRON

Pour toutes questions, contactez- nous au : 05.65.51.52.19.
48 boulevard Joseph Poulenc - 12500 ESPALION

La sensibilisation au « Public Collectivité » :

SERVICES TECHNIQUES :

Réalisation et envoi des cartes d'accès aux déchetteries pour les services techniques : Courrier d'envoi et règlement intérieur : 81 badges « services techniques »

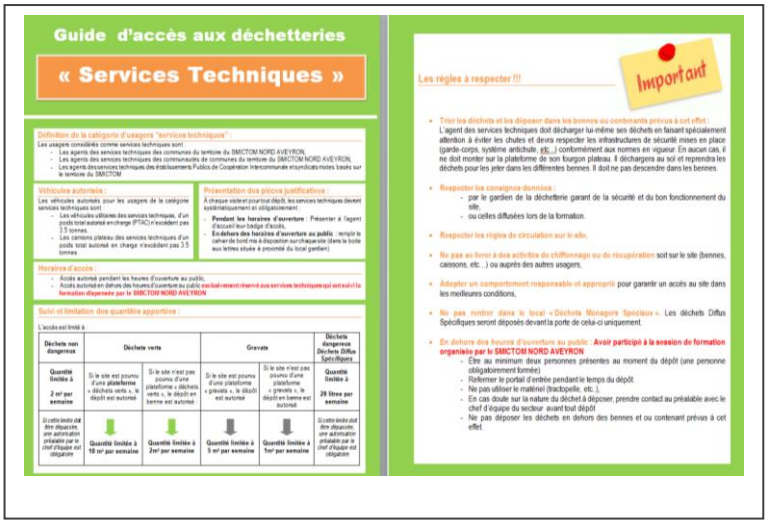

Objectifs :

- Informer et sensibiliser à la gestion des déchets et principalement aux déchetteries.
- Des sessions de formation aux agents des services techniques ont été organisées sur l'ensemble du territoire sur nos 8 déchetteries (24 communes étaient représentées)

DECHETTERIE MOBILE :

Réalisation de flyers personnalisés par commune pour les déchetteries mobiles

Objectifs :

- Informer et sensibiliser

Interventions diverses :

Le SMICTOM NORD AVEYRON a participé à nombreuses réunions : Conseils municipaux, conseils communautaires, groupes de travail, etc…

Objectifs :

- Informer et sensibiliser sur les actions du SYNDICAT et favoriser le partenariat entre collectivités

La sensibilisation au « Hébergements Touristiques » :

Communication Ponctuelle :

Camping : Réalisation de 2000 flyers personnalisés sur la localisation des espaces de collectes (conteneurs et ou colonnes à Verre et Papier) – Les Tours – St Amans des Côts

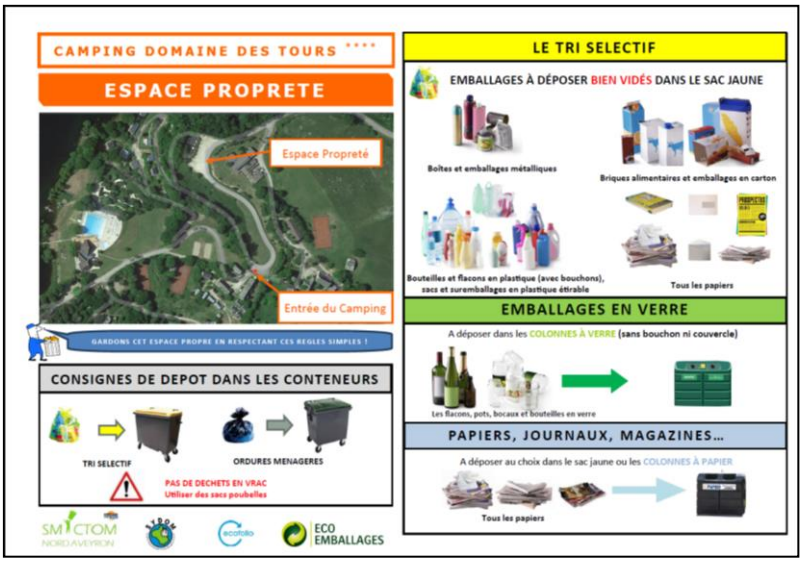

Camping : Réalisation de 200 flyers personnalisés sur les gestes de tri – St Côme d'Olt

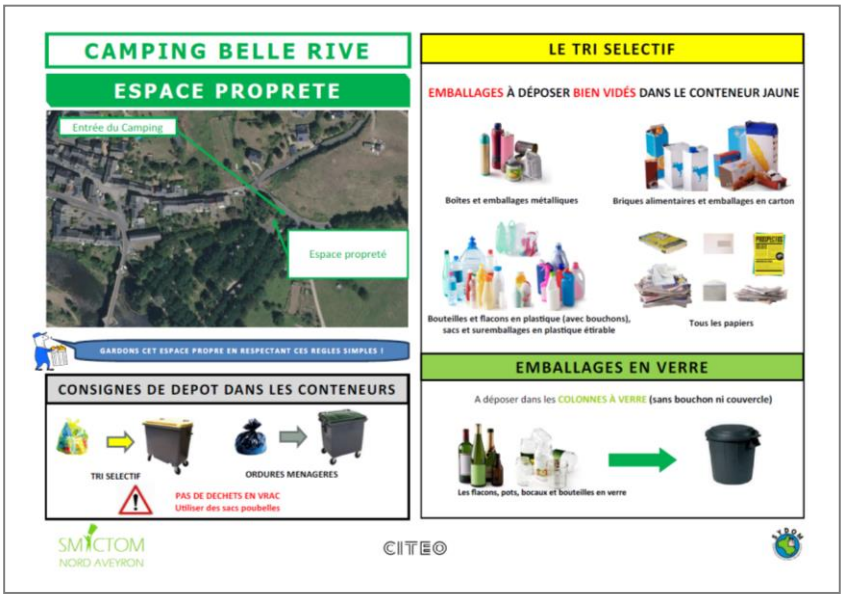

Collaboration avec l'agence de communication « MALICE »

Le conseil syndical du 27 septembre 2018 a validé l'accompagnement de l'agence de communication, « MALICE », agence conseil marketing et communication, basée à Rodez.

Objectif : Travailler sur une **« Stratégie de communication »** pour :

- ➔ booster l'identité, l'image et la notoriété du SMICTOM NORD AVEYRON,
- ➔ et créer une relation avec chacune des cibles suivantes : Internes (agents), Élus des 42 communes et collectivités voisines, Grand public, Professionnels.

« Le positionnement »

« Le SMICTOM Nord Aveyron est une équipe de professionnels spécialistes, qui assure une mission quotidienne de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers (et assimilés) sur un territoire de 42 communes (communautés de communes « Aubrac, Carladez et Viadène » et « Comtal Lot et Truyère ») et de près de 30 000 habitants.
Une équipe qui connaît parfaitement son territoire, rural et étendu, impliquée, composée d'une quarantaine d'hommes et de femmes heureux et fiers de travailler ensemble pour un service soigné et réactif.
Si le SMICTOM Nord Aveyron apporte avec bienveillance toutes ses compétences pour préserver le territoire et limiter l'impact des déchets sur l'environnement, il a besoin de l'engagement et de la contribution de tous les habitants pour mener à bien sa mission et en maîtriser le coût.
Réduction des déchets, tri, compostage… Le SMICTOM Nord Aveyron participe à animer une démarche collective et à éduquer les citoyens à ces gestes qui comptent. »

« Un nouveau territoire de communication »

Avec la création d'un **nouveau logo** et d'une **charte graphique**.
Ces éléments sont mis en œuvre depuis le mois d'octobre 2018.

SMICTOM NORD AVEYRON

SMICTOM NORD AVEYRON SMICTOM NORD AVEYRON SMICTOM NORD AVEYRON

L'emploi

Direction Administrative
1 poste

- Pôle Comptabilité — 1 poste
- Pôle Ressources Humaines — 1 poste
- Pôle Accueil – Communication — 1 poste

Direction Technique
1 poste

- Chef d'équipe Secteur SUD / Chef d'équipe Secteur NORD — 2 postes
- Opérateur de maintenance véhicule — 1 poste
- Référents — 5 postes
- Interlocuteur Opérationnel Déchetterie — 1 poste
- Agents Techniques — 26 postes

En 2018 : **39 ETP***

ETP : Équivalent Temps Plein*

+ 62 000 heures

2018 : Répartition des heures

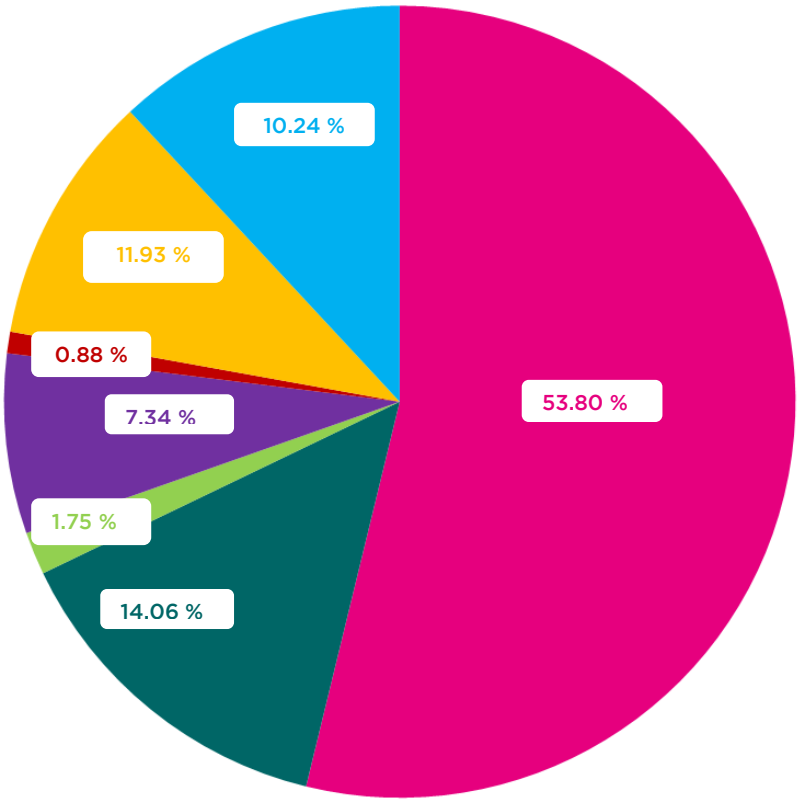

- Collectes : OM, TRI, VERRE et PAPIER
- Déchetteries fixes + mobile
- Quais de transfert
- Divers : Entretien Espaces Verts et Bâtiments, Collecte des Plastiques Agricoles, Trajets, Management Chef Équipes, etc…
- Poste MECANIQUE
- Pôle Administratif + Responsable Technique
- Temps « hors activités » : Formations, Maladies, Accidents Travail, Évènements Familiaux…

ÉVOLUTION / PERSPECTIVES POUR 2019 :

En deux ans, le syndicat :

- **s'est structuré** (création et mise en œuvre d'un organigramme),
- **a travaillé à une mise à niveau réglementaire** (dotation et mise en place d'une gestion de nettoyage d'équipements de protection individuelle, respect du code du travail, entretiens individuels, etc…),
- **a développé des actions sociales** (adhésion au CNAS, création du Compte Épargne Temps, participations : Complémentaire Santé et Garantie Maintien de Salaire),
- **a mis en place un service interne d'Entretien des Espaces Verts et des Bâtiments**,
- **et a créé un poste de « Mécanicien »** (opérateur de maintenance des véhicules).

De plus, le service Ressources Humaines s'est « délocalisé » à plusieurs reprises sur différents sites du territoire du SMICTOM NORD AVEYRON. Ce service « délocalisé » a pour but de rencontrer les agents, favoriser l'échange et la réactivité.

2019, sera l'année de mise en œuvre **du Règlement de Formation et du Plan de Formation,** en prenant en compte les attentes des agents en adéquation avec les besoins du syndicat.

Au-delà de maintenir une politique sociale cohérente, 2019 doit permettre d'organiser la prévention des risques professionnels au sein d'un programme annuel de prévention.

Arrêts Maladie et Accidents du travail :

16 évènements avec arrêt en 2018 pour 5 192 heures soit 742 jours d'arrêts soit en moyenne 46.35 jours d'arrêts par évènements.
Moyenne Fonction Publique Territoriale 2017 = 50.3 jours d'arrêt par évènement

CNAS :

5 099 € de prestations versées par le CNAS sur cette année 2018.
A ce chiffre s'ajoutent toutes les réductions (tickets cinéma, locations vacances, etc…) dont ont bénéficié les agents qui en font la demande.

3 - Indicateurs Financiers

134 €TTC C'EST- CE QUE COUTE **PAR HABITANT** LE SERVICE PUBLIC DE **GESTION DES DECHETS**

Compte Administratif 2018

FONCTIONNEMENT 2018	
Dépenses réalisées	4 391 802.22 €
Recettes réalisées	4 070 184.14 €
Résultat de l'exercice	- 321 618.08 €
Résultat cumulé	**41 472.61 €**

Le compte administratif 2018 présente un résultat de clôture cumulé de la section de fonctionnement de **41 472.61 €** (solde des dépenses / recettes de l'année de – 321 618.08 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur de 363 090.69 €)

INVESTISSEMENT 2018	
Dépenses	664 783.22 €
Recettes	698 590.94 €
Résultat de l'exercice	33 807.72 €
Résultat cumulé	**453 796.20 €**

Le compte administratif 2018 dégage un résultat de clôture cumulé de la section d'investissement de **453 796.20 €** (solde des dépenses / recettes de l'année de 33 807.72 € augmenté du résultat reporté de l'exercice antérieur de 419 988.48 €).

Coût du service 2018 = 3 971 667.23 €TTC

DEPENSES	Réalisé 2018
Prestations Déchets	1 686 496.25
Charges à caractère général	445 751.66
Matériel roulant + assurances véhicules	180 146.33
Carburant véhicules	211 690.80
Amortissements	358 783.82
Charges financières	44 990.05
Charges de gestion courante	89 940.60
Charges de Personnel	1 374 002.71
TOTAL	**4 391 802.22**

RECETTES : hors ressources financières	Réalisé 2018
Rachat déchets - remboursement par Eco-organismes – Aides SYDOM	247 101.75
Remboursement Personnel (assurances)	58 755.63
Amortissements	114 277.61
TOTAL	**420 134.99**

Coût Aidé TTC 2018 =	**3 971 667.23**
Ressources Financières = Contributions + Redevance Spéciale + Facturation Déchetterie	3 650 049.15
EXCEDENT REPORTE	+ 363 090.69
Résultat de l'exercice	+41 472.61

DETAIL des SECTIONS

Section de FONCTIONNEMENT / DEPENSES

57.47 % → Charges à caractère Général : **2 524 085.06** €

611 : Contrats de prestation de services (Prestations /Traitement des déchets : ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries, etc...) = **1 686 496.25 €**
60622 : Carburants = **211 690.82 €**
60628 : Autres Fournitures (Sacs) = 156 353.78 €
61551 : Entretien matériel roulant = 166 550.66 €
616 : Assurances = 20 773.46 €
6156 : Maintenance = 60 046.83 €

31.29% → Charges de Personnel : **1 374 002.71** €

Rémunérations titulaires et non titulaires = 809 769.06 €
Cotisations = 392 975.32 €
Rémunération Mise à Disposition + ADEL (dont cotisations) = 167 346.85 €
Médecine du travail = 3 911.45 €

2.05 % → Charges de Gestion Courante : **89 940.60** €

Indemnités élus - Cotisations = 47 154.35 €
Cotisation SYDOM = 42 786.25 € (dont reliquat 2016)

1.02 % → Charges Financières : **44 990.04** €

Intérêts réglés à échéance = 46 001.99 €
ICNE (Intérêt Courus Non Échus) = -1 011.95 €

8.17% → Dotations aux amortissements : **358 783.81** €

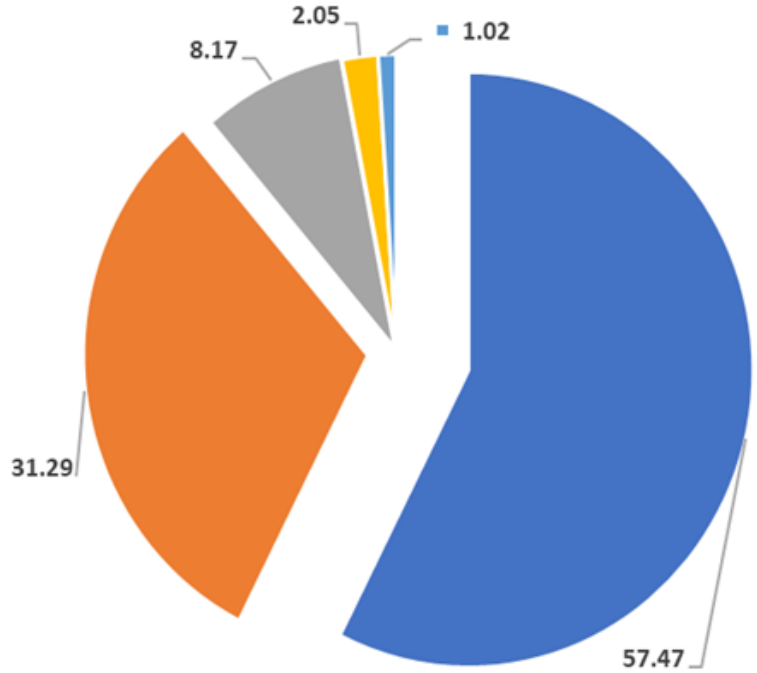

DETAIL des SECTIONS

Section de FONCTIONNEMENT / RECETTES

82.63 % → Produits de service : 3 663 169.55 €

Contributions 2018 = 3 563 291.76 €
Collectes « Brameloup » + Déchetterie mobile CC Conques Marcillac = 5 300.60 €
Redevance Spéciale + Dépôts déchetterie = 86 757.39 €
Remboursement CCCLT = 4 346.80 €
Vente composteurs = 3 473 €

5.07 % → Dotations et Participations : 224 663.70 €

Rachat déchets (batteries, DEEE, papier, CARTON, FERRAILLE, VERRE), Aides SYDOM + Eco-organismes.

2.58 % → Dotations aux Amortissements : 114 277.61 €

1.33 % → Atténuations de charges : 58 755.63 €

Remboursements Assurances Personnel

0.21 % → Produits exceptionnels : 9 317.65 €

Remboursements sinistres Assurances + Mandats annulés sur exercice antérieur

8.19 % → Excédent reporté

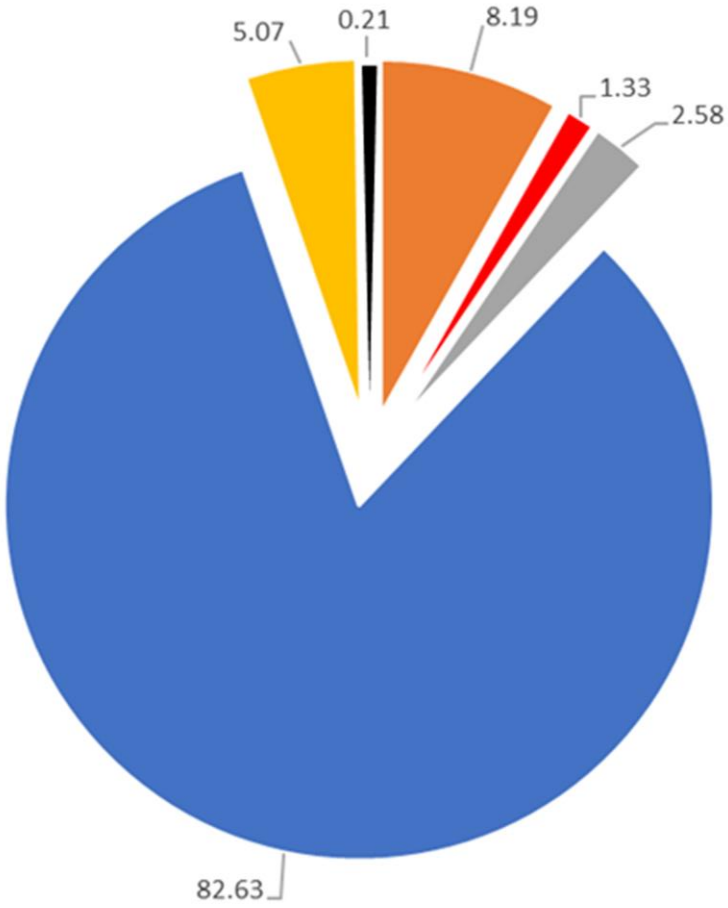

DETAIL des SECTIONS

Section de INVESTISSEMENT / DEPENSES

INVESTISSEMENT DEPENSES	Réalisé 2018
40 : Dotations aux Amortissements	114 277.61 €
16 : Emprunt - Remboursement du Capital	118 592.38 €
Opération - 20142 Site internet	0
Opération 26 – Garantie Financière ancienne décharge Espalion	0
Opération 41 - Plateforme déchets verts Carladez	52 760.55 €
Opération 45 - Aménagements locaux administratifs (solde)	73 729.93 €
Opération 51 - Déchetterie Mobile Remorque	140 748.12 €
Opération 52 – AMO 2017 (solde)	12 420.00 €
Opération 53 – Matériel roulant (Remorque, Véhicule de service)	8 335.99 €
Opération 54 – Matériel technique (conteneurs maritimes, conteneurs, panneaux déchetteries)	39 868.19 €
Opération 55 – Travaux réglementaires	32 847.60 €
Opération 56 – Étude Redevance spéciale (BE INDIGGO)	4 392.00 €
Opération 57 – Zéro phyto (lance désherbage, débroussailleuse électrique)	9 441.60 €
Opération 58 – Aménagement des points de collecte	16 969.72 €
Opération 59 – Mobilier + Atelier mécanique (composteurs, mobilier bureau, cuve CHIMIREC)	35 961.74 €
21568 – Extincteurs	1 183.80 €
Non affecté : logiciels + postes informatiques	3 253.99 €
DEPENSES	**664 783.22** €

Section de INVESTISSEMENT / RECETTES

INVESTISSEMENT RECETTES	Réalisé 2018
001 : Résultat antérieur	-
040 : Dotations Amortissements	358 783.81 €
10 : FCTVA	121 760.11 €
13 : Subventions DETR = 32 775.02 € (Acompte déchetterie mobile, Solde Plateforme Carladez, Solde Plateforme St Amans) Région Occitanie = 787 € (Zéro Phyto) Agence de l'Eau = 5 507 € (Zéro Phyto) Département = 18 978 € (Solde Plateforme St Amans, Solde Plateforme Carladez, Solde Déchetterie Argences) CCCLT = 160 000 € (1er versement contribution exceptionnelle)	218 047.02 €
16 : Emprunt	0
RECETTES	**698 590.94** €

ZOOM sur les actions ponctuelles

La Déchetterie Mobile :

Sur cette année 2018, la déchetterie mobile s'est déplacée sur **20** communes :

Le Cayrol, Béssuejouls, Espalion, Condom d'Aubrac, St Chély d'Aubrac, Lassouts, St Côme d'Olt, Campuac, Sébrazac, Rodelle, La Loubière, Coubisou, Gabriac, Espeyrac, St Hippolyte, Lacalm, Alpuech, Cantoin, Thérondels, Le Fel.

Afin d'améliorer ce service rendu, le conseil syndical a décidé de faire l'acquisition d'une remorque déchetterie mobile. Ce futur équipement sera pour le SMICTOM NORD AVEYRON, le moyen de proposer un service plus adapté aux habitants des communes les plus éloignées des déchetteries (livraison fin 2018)

SUBVENTION :

Cet investissement est soutenu financièrement par :

- l'**État** à hauteur de 40% au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL)
- Et le **Conseil Départemental** à hauteur de 10% au titre du programme d'intervention en matière de déchets non dangereux

Campagne de nettoyage des conteneurs

Sur cette année 2018, s'est déroulée la campagne obligatoire de nettoyage de conteneurs. Cette mission a été confiée à un prestataire de service et s'est déroulée du 26 mars au 25 mai.

Ce sont plus de **3898** conteneurs qui ont été nettoyés sur **30** journées de nettoyage.

RECOMMANDATION R 437

Recommandation de la CNAMTS adoptée par le Comité technique national des industries du transport, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication CTN C le 17 juin 2008 et le 20 novembre 2008, et par le Comité technique national des activités de service II CTN I le 13 mai 2008.

Cette recommandation R 437 correspond à la R 388 modifiée.

CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) Direction des risques professionnels

La collecte des déchets ménagers et assimilés*

* Déchets ménagers et assimilés (définition mise au point par l'ASTEE (ex. AGHTM) en 2000) :
Déchets issus de l'activité domestique des ménages ou déchets non dangereux provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions.

EXTRAIT de la Recommandation R437 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) :

« Choix et maintenance des conteneurs Le donneur d'ordres sollicite le prestataire de collecte pour l'aider dans le choix des conteneurs et vérifier l'adéquation entre le véhicule de collecte et les conteneurs. Le donneur d'ordres veille au bon état de conservation des conteneurs (roues, collerettes de préhension, poignées, couvercle…) et s'assure du nettoyage régulier des conteneurs. »

La collecte des Plastiques Agricoles :

Le SMICTOM NORD AVEYRON, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture et ADIVALOR, l'éco-organisme de la filière, propose la collecte des plastiques agricoles.
En 2018, c'est 295.52 tonnes de plastiques agricoles ont été collectés, soit une hausse de plus de 9 % des tonnages en comparaison avec 2017.

ADIVALOR

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE

ZOOM sur les projets

Les aménagements des points de collecte :

En 2018, les élus du conseil syndical ont validé le développement de colonnes enterrées ou semi- enterrées, de colonnes aériennes et la mise en place de caches conteneurs sur le territoire.

Objectifs :

- **supprimer les zones de collecte en porte à porte,**
- **regrouper les conteneurs pour optimiser les collectes.**

Cette opération se déroulera sur plusieurs années. Le financement arrêté est le suivant :

- Pour les caches-conteneurs : le SMICTOM NORD AVEYRON prend l'ensemble des travaux à sa charge (Génie Civil, Fourniture et Pose) sur un modèle type BOIS.
- Pour les colonnes enterrées ou semi enterrées : le SMICTOM NORD AVEYRON prend à sa charge la fourniture et la pose, reste à charge aux communes le Génie Civil.
  En cette fin d'année 2018, plusieurs sites ont été commandés, à savoir :
  - Un site sur la commune d'Espalion – Avenue de la Gare,
  - Un site sur la commune de Bozouls – Place de la Liberté.

Exemple de réalisation :

RECOMMANDATION R 437

Recommandation de la CNAMTS adoptée par le Comité technique national des industries du transport, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication CTN C le 17 juin 2008 et le 20 novembre 2008, et par le Comité technique national des activités de service II CTN I le 13 mai 2008.

Cette recommandation R 437 correspond à la R 388 modifiée.

CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) Direction des risques professionnels

La collecte des déchets ménagers et assimilés*

* Déchets ménagers et assimilés (définition mise au point par l'ASTEE (ex. AGHTM) en 2000) :

Déchets issus de l'activité domestique des ménages ou déchets non dangereux provenant des entreprises industrielles, des artisans, commerçants, écoles, services publics, hôpitaux, services tertiaires et collectés dans les mêmes conditions.

EXTRAIT de la Recommandation R437 de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) :

« Pour réduire les risques de troubles musculosquelettiques, dorsolombaires et les risques liés aux piqûres, blessures diverses, risques biologiques, etc. :
- utiliser des conteneurs roulants normalisés conçus pour être appréhendés par les lève-conteneurs ;
- interdire les sacs, cartons, caissettes et tout autre contenant non conçu pour être appréhendés par les lève-conteneurs.
Si les déchets ne sont pas conditionnés selon les préconisations précédentes, des actions correctives doivent être engagées pour supprimer ces situations à risques. »

Le nouveau **camion grue polybenne**

aura pour fonction :

- la collecte de l'ensemble des colonnes aériennes et enterrées,
- la collecte du verre en régie pour l'ensemble du territoire à terme,
- le transport de la remorque déchetterie mobile
- le transport des bennes de déchetterie

Les travaux d'aménagements à Curlande (commune de Bozouls) et Sainte Geneviève sur Argence (commune d'Argences en Aubrac) :

Curlande :

Le projet consiste à :

1. La Création d'un **bassin de rétention** pour répondre aux exigences de la réglementation,

2. La Création d'une **plateforme de stockage de déchets verts** et à la Création d'une **plateforme de stockage d'inertes** pour concassage et réutilisation

Argences en Aubrac :

Le projet consiste à :

1. L'**Aménagements de l'ISDI** pour répondre à la mise en demeure de la DREAL du 7-4-2016

2. La Création d'une **plateforme de stockage de déchets verts**, la Création d'une **plateforme de stockage d'inertes** pour concassage et réutilisation

4 – Conclusion et Perspectives

La collecte et le traitement des déchets est un enjeu environnemental, sociétal et économique.

La démarche d'optimisation engagée par le SMICTOM NORD AVEYRON dès 2017 s'inscrit à moyen et long terme. L'année 2018 a été charnière dans l'engagement des élus à proposer des solutions d'optimisation à un service toujours plus contraint. Sur cette année 2018, la hausse du prix du carburant et la facturation du tri sélectif, notamment, ont été des charges supplémentaires à appréhender.

La prévention et la gestion des déchets ménagers et assimilés ont été marquées ces dernières années par des évolutions réglementaires importantes. La loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) du 17 août 2015 définit des objectifs ambitieux notamment au niveau des politiques déchets et de l'économie circulaire. Elle prévoit notamment la généralisation du tri à la source des biodéchets prévue d'ici 2025. De plus, La loi de finances pour 2019, parue le 30 décembre au *Journal officiel* fixe une hausse de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) de 65€/tonne en 2025 contre 16€/tonne en 2018.

Il revient au SMICTOM NORD AVEYRON, en lien avec ses partenaires (SYDOM, ADEME, REGION, etc…) d'étudier et d'identifier les solutions les plus pertinentes pour anticiper ces échéances.

Afin de proposer à ses membres un coût de service limité, le SMICTOM NORD AVEYRON doit optimiser son cœur de métier à savoir « la collecte », par le biais de ses investissements (colonnes enterrées, regroupement de conteneurs, etc…), l'optimisation de ses tournées de collectes, par le déploiement d'une sensibilisation accrue et ainsi diffuser ce message à l'ensemble des usagers du service.

L'intérêt de tous passe par le geste de chacun !

ANNEXES

	TOTAL tonnages 2018	nbr hab pop 2016	kg/hab pour l'année 2018 avec pop 2016	TOTAL tonnages 2017	nbr hab pop 2014	kg/hab pour l'Année 2017 avec pop 2014	% augmentation entre 2017 et 2018
BOZOULS	1477.16	7481	**197.45**	1432.96	7380	**194.17**	1.69
OLT ET VIADENE	1020.70	4928	**207.12**	1052.12	5029	**209.21**	-1.00
ARGENCE	445.80	1974	**225.84**	427.40	2006	**213.06**	6.00
CARLADEZ	716.64	2958	**242.27**	723.14	2892	**250.05**	-3.11
ENTRAYGUES	593.26	2220	**267.23**	613.10	2277	**269.26**	-0.75
ESPALION	2090.98	7467	**280.03**	2035.56	7446	**273.38**	2.43
AUBRAC LAGUIOLE	808.68	2416	**334.72**	764.22	2415	**316.45**	5.77
	7153.22	29444	**242.94**	**7048.50**	29445	**239.38**	**+ 1.49**

Secteurs	TOTAL tonnages 2018	kg/hab pour l'année 2018	TOTAL tonnages 2017	kg/hab pour l'Année 2017	% augmentation entre 2017 et 2018	papier 2018	Tonnages au GLOBAL 2018	kg/hab pour l'année 2018	papier 2017	Tonnages au GLOBAL 2017	% augmentation entre 2017 et 20182
OLT ET VIADENE	172.38	**34.98**	135.12	**26.87**	30.19	61.16	**233.54**	47.39	84.08	**219.2**	6.54
CARLADEZ	85.90	**29.04**	71.46	**24.71**	17.53	38.02	**123.92**	41.89	42.22	**113.68**	9.01
ENTRAYGUES	126.04	**56.77**	109.54	**48.11**	18.02		**126.04**	56.77		**109.54**	15.06
ARGENCE	86.04	**43.59**	86.24	**42.99**	1.39	35.74	**121.78**	61.69	36.16	**122.4**	-0.51
ESPALION	324.56	**43.47**	286.20	**38.44**	13.08	89.86	**414.42**	55.50	104.62	**390.82**	6.04
BOZOULS	432.92	**57.87**	396.38	**53.71**	7.74	20.23	**453.15**	60.57	20.44	**416.82**	8.72
AUBRAC LAGUIOLE	166.74	**69.01**	177.08	**73.33**	-5.88	1.37	**168.11**	69.58	10.98	**188.06**	-10.61
	1394.58	**47.36**	**1262.02**	**42.86**	10.51	246.38	**1640.96**	55.73	298.5	**1560.52**	**+ 5.15**

	1ER TRIM	2E TRIM	3E TRIM	4E TRIM	total	nbr hab	kg/hab/an
ESPALION	59.32	71.78	89.54	56.64	**277.28**	**7467**	**37.13**
BOZOULS	63.78	55.20	78.2	53.36	**250.54**	**7481**	**33.49**
ENTRAYGUES	19.78	20.96	35.78	19.78	**96.3**	**2220**	**43.38**
OLT / VIADENE	36.92	41.78	77.52	26.62	**182.84**	**4928**	**37.10**
LAGUIOLE	19.82	32.46	32.6	22.82	**107.7**	**2416**	**44.58**
CARLADEZ	18.88	9.26	40.28	32.54	**100.96**	**2958**	**34.13**
ARGENCE	10.84	18.78	32.1	8.26	**69.98**	**1974**	**35.45**
TOTAL SMICTOM NORD AVEYRON PAR TRIM	**229.34**	**250.22**	**386.02**	**220.02**	**1085.6**	**29444**	**36.87**

2018	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept	oct	nov	déc	Total cumulé sur l'année par déchetterie
le nayrac	140	120	181	230	231	250	269	339	252	269	233	150	2664
saint amans	128	108	237	272	284	282	335	505	310	288	266	151	3166
soulages	371	242	354	468	433	484	526	532	458	465	356	333	5022
Entraygues	345	179	418	459	433	509	545	607	505	545	416	288	5249
Argence	255	215	319	431	602	583	608	667	583	547	349	272	5431
Taussac	254	208	329	538	445	633	624	692	629	561	522	345	5780
Bozouls	785	783	980	1428	1366	1567	1427	1802	1663	1737	1270	973	15781
St Côme	1047	988	1413	1820	1644	1886	1897	2193	1787	1831	1563	1222	19291
Total cumulé mensuel	3325	2843	4231	5646	5438	6194	6231	7337	6187	6243	4975	3734	**62384**

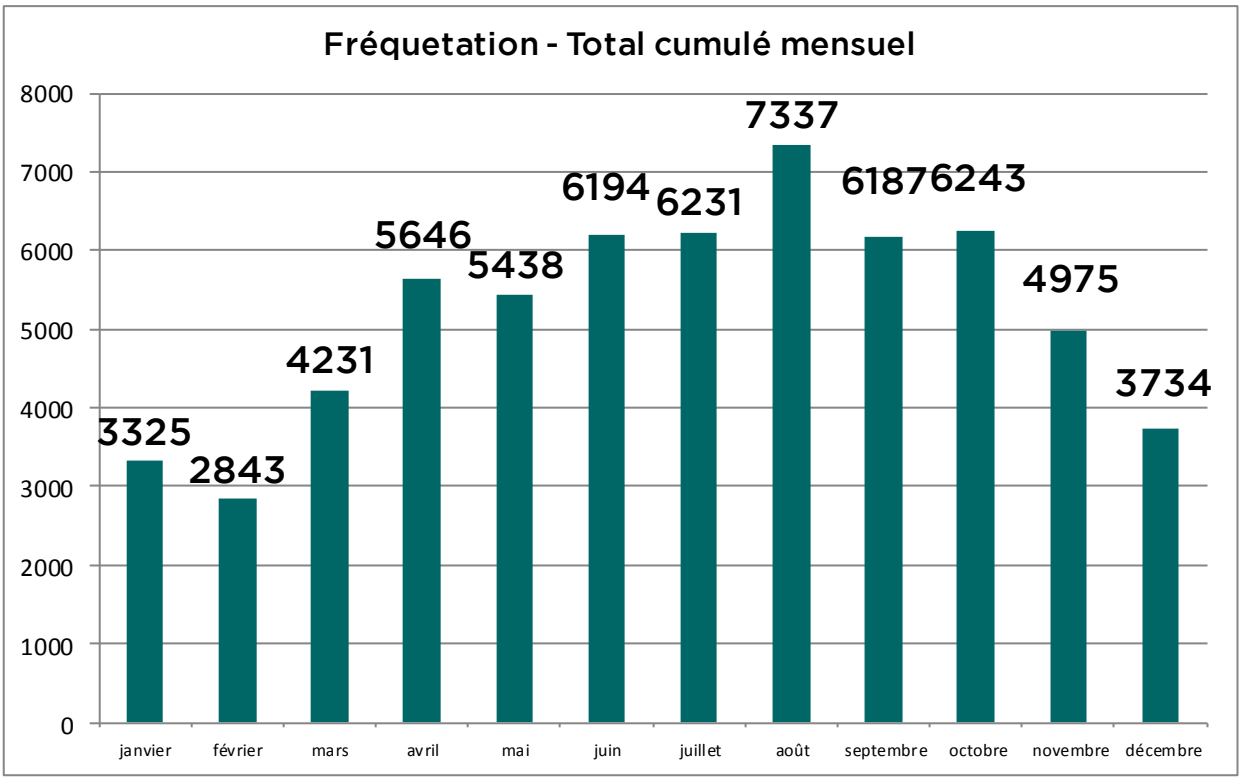

Tonnages collectés en déchetteries

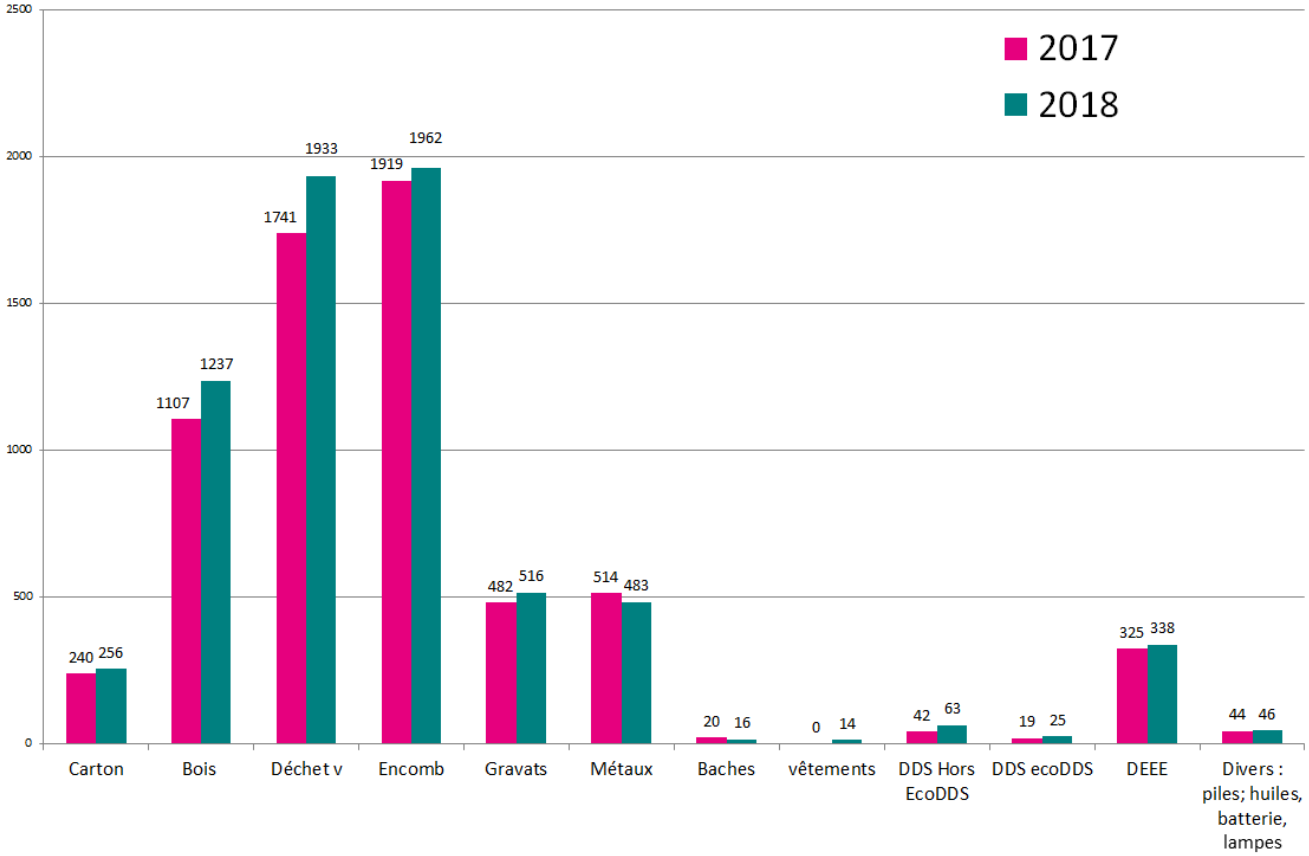

* : A noter que l'ensemble des tonnages de GRAVATS ne sont pas répertoriés dans les tonnages globaux, à savoir la quantité de gravats amenés dans nos installations (ISDI).

NOTE / OBSERVATIONS :

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public de Prévention et de Gestion des DECHETS ménagers et assimilés

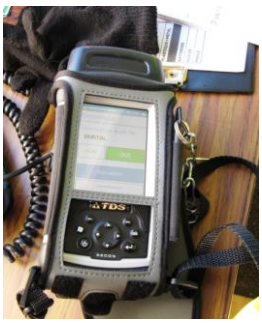

SMICTOM
NORD AVEYRON

48 Boulevard Joseph Poulenc
12500 ESPALION
05.65.51.52.19
contact-sna@orange.fr